



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
SPORTS EN GRUYÈRE

Bulle, le 4 septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Centre sportif régional franchit une nouvelle étape

INFRASTRUCTURES Le vendredi 11 septembre 2026, l'Association intercommunale « Sports en Gruyère » (AISG) mettra à l'enquête publique le projet de Centre sportif régional de la Gruyère. Sur le site de La Ronclina, à La Tour-de-Trême, le futur complexe réunira une patinoire, une piscine couverte et plusieurs halles et salles dédiées aux activités sportives. Sa mise en service est planifiée pour la rentrée scolaire 2029.

A la suite de l'approbation récente du Plan d'aménagement de détail (PAD) par le Canton, le projet de Centre sportif régional de la Gruyère entre dans la phase de mise à l'enquête publique. Porté par l'Association intercommunale « Sports en Gruyère » (AISG), maître de l'ouvrage, le projet prévoit un ensemble d'infrastructures destinées à répondre aux besoins de la population, des clubs et des associations de la région.

Le futur complexe comprendra une patinoire d'une capacité de 500 spectateurs ainsi qu'une piscine couverte de 25 mètres. Celle-ci sera complétée par un bassin de plongeon, un bassin d'apprentissage et une pataugeoire. Le Centre sportif accueillera également une halle double de gymnastique, une halle pour les agrès et une salle de lutte. Des vestiaires ainsi qu'une buvette en lien avec ce projet compléteront les installations.

Début des travaux en 2027

Le projet prévoit deux bâtiments. Le bâtiment principal abritera la piscine et la patinoire, tandis que le second bâtiment sera dédié aux halles de gymnastique et d'agrès, ainsi qu'à la salle de lutte. Cette conception favorise une intégration adéquate du complexe dans son environnement.

Le dossier du Centre sportif régional sera mis à l'enquête publique le vendredi 11 septembre 2026 pour une durée de 30 jours, soit jusqu'au 12 octobre 2026. Sous réserve de l'obtention de l'ensemble des autorisations nécessaires, les travaux devraient commencer au début de l'année 2027 et s'étendre sur environ deux ans et demi. La mise en service du complexe est attendue pour la rentrée scolaire 2029.

Un nouveau terrain de football

La réalisation du Centre sportif régional implique le déplacement du terrain de football existant, dont l'emplacement entre en conflit avec celui des constructions projetées. La Ville de Bulle mettra ainsi à l'enquête publique, le 11 septembre 2026 également, le projet de nouveau terrain de football. Le futur terrain sera conforme aux normes de l'Association suisse de football (ASF) permettant d'accueillir des matchs de 2^e ligue interrégionale. Le nouveau terrain, en gazon synthétique, offrira une capacité d'utilisation largement supérieure à celle d'un terrain en gazon naturel. La réalisation du terrain reste soumise à l'approbation du crédit de construction, qui sera présenté au Conseil général de Bulle en décembre prochain.

Toujours le 11 septembre prochain, la Ville de Bulle mettra également à l'enquête publique le Plan d'infrastructure de mobilité (PIM) du Centre sportif régional. Ce dossier comprend notamment les chemins de mobilité douce, le parking, les places de stationnement pour vélos, les conduites de services ainsi que les différents aménagements extérieurs.

Avec la mise à l'enquête simultanée de ces différents dossiers, le projet de Centre sportif régional de la Gruyère franchit une nouvelle étape vers sa réalisation. L' AISG se réjouit de cette avancée et de la perspective de voir prochainement se concrétiser un complexe sportif au service de la population, des communes et des clubs de la région.

Renseignements

Pascal Lauber

Président de l'Association intercommunale « Sports en Gruyère » (AISG)

Téléphone : 079 216 81 63